

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 79 (1953)  
**Heft:** 6

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

7. Elections statutaires (élection d'un membre architecte au Comité, élection du Conseil paritaire, élection des vérificateurs des comptes).
8. Divers et propositions individuelles.

L'assemblée sera suivie, dès 19 h. 15, du dîner traditionnel qui aura lieu à la Salle des Vignerons.

M. Arnold Bersier, géologue, directeur du Musée géologique cantonal, chargé de cours à l'Université, fera ensuite une causerie sur le voyage qu'il a effectué dans la région volcanique du Hoggar et présentera les clichés qu'il a pris à cette occasion.



ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)  
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 3.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S.T.S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S.T.S.

#### Emplois vacants :

##### Section industrielle

127. Ingénieur ou technicien. Bureau d'ingénieur. Zurich.
129. Technicien mécanicien et dessinateur mécanicien. Fabrique de machines. Suisse orientale.
131. Dessinateur mécanicien. Suisse centrale.
133. Chef d'atelier. Petite fabrique d'articles en métal. Canton de Berne.
135. Chimiste. Offres, devis, surveillance d'exploitation. Matériaux artificiels et protection contre la corrosion. Suisse orientale.
137. Ingénieur mécanicien ou technicien. Age : 35 à 40 ans. Suisse centrale.
139. Technicien en chauffage. Ville de Suisse orientale.
141. Constructeur et dessinateur mécanicien. Atelier de construction. Suisse centrale.
143. Dessinateur. Suisse orientale.
145. Jeune technicien mécanicien. Fabrique de vis de précision. Nord-ouest de la Suisse.
147. Technicien électricien. Haute et basse tension. Age : pas en dessous de 30 ans. Usine d'électricité. Nord-est de la Suisse.

Sont pourvus les numéros, de 1952 : 53, 81, 233, 287, 399, 429, 431, 455, 581, 671, 695, 705 ; de 1953 : 41, 71.

##### Section du bâtiment et du génie civil

298. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte. Ville du canton de Berne.
300. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte. Zurich.
304. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte en Valais.
306. Jeune technicien en bâtiment et génie civil. Age : environ 30 ans. Grande ville. Suisse romande.
308. Dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Ville du nord-ouest de la Suisse.
316. Ingénieur civil ; en outre : dessinateur. Bureau d'ingénieur. Ville du nord-ouest de la Suisse.
324. Technicien en bâtiment. Bureau d'architecte. Ville du canton de Berne.
328. Jeune technicien en béton armé, éventuellement dessinateur. Bureau d'ingénieur. Zurich.
330. Technicien en bâtiment - conducteur de travaux. Age : environ 25 à 35 ans. Bureau d'architecte. Nord-ouest de la Suisse.

334. Technicien en bâtiment - conducteur de travaux. Grande entreprise du bâtiment. Zurich.

340. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte. Canton de Berne.

344. Jeune architecte ou technicien en bâtiment. Bureau d'architecte. Zurich.

348. Ingénieur civil. Béton armé ; en outre : dessinateur ou dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Environs de Zurich.

352. Dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Zurich.

356. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil. Bureau d'ingénieur. Ville du canton de Berne.

360. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil. Bureau d'ingénieur. Ville du canton de Berne.

364. Ingénieur civil. Bureau d'ingénieur. Ville du canton de Berne.

Sont pourvus les numéros, de 1952 : 110, 208, 226, 266, 298, 326, 426, 522, 538, 950, 1280, 1388, 1438 ; de 1953 : 34, 42, 64, 100, 102, 130, 160, 290.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

## DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 5 des annonces)

## NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

### Les ponts en béton précontraint sur l'Areuse, à Couvet (Val de Travers, Neuchâtel)

(Voir photographie page couverture)

La correction de l'Areuse a rendu nécessaire la reconstruction de certains ponts et l'établissement d'ouvrages nouveaux. Le pont de Couvet, situé au milieu de l'agglomération, franchit la rivière au moyen de cinq poutres en béton précontraint de 18,40 m de portée, solidaires de la dalle du tablier. L'ouvrage a une largeur de 9,40 m, y compris deux trottoirs de 1,45 m ; la hauteur de construction disponible était limitée à 1,08 m, ce qui est très faible pour des poutres à deux appuis simples. L'ensemble des poutres est solidarisé par cinq entretoises, précontraintes chacune par deux câbles de 30 tonnes. L'ouvrage a été construit sans échafaudage : les poutres en béton précontraint, préfabriquées sur la rive, ont été lancées sur la rivière et ont servi, après leur mise en place, à supporter le coffrage de la dalle. L'ouvrage a été calculé pour les surcharges réglementaires des ponts-routes de première classe.

Quelques centaines de mètres plus à l'aval, la Fabrique Dubied a fait construire, également sur l'Areuse, un nouveau pont de 22,60 m de portée, objet de la photographie en tête du présent numéro, conçu et exécuté selon le même principe que le pont de Couvet. La surcharge imposée étant celle des routes de deuxième classe, on a pu, malgré la portée plus grande, réaliser l'ouvrage en maintenant presque la même hauteur de construction qu'au pont précédent, soit 1,11 m.

Les ancrages des câbles de précontrainte des deux ouvrages sont du type Freyssinet. L'auteur du projet est la Société STAB S. A., à Lausanne. Pour ces deux ouvrages, construits à la même époque, l'exécution des tabliers, soit l'ensemble poutres-dalles, a été confiée à l'Entreprise LOSINGER & Cie S. A., à Lausanne.